



## GRANDS ÉQUIPEMENTS

# Travaux préparatoires de la future patinoire de Limoges Métropole du lundi 17 août au vendredi 28 août 2026

La construction de la future patinoire de Limoges Métropole débutera dès le mois d'octobre 2026. Dans ce cadre, des travaux préparatoires sont programmés durant l'été afin d'accueillir ce nouvel équipement sportif et de loisirs, jouxtant le bâtiment de L'Aquapolis.

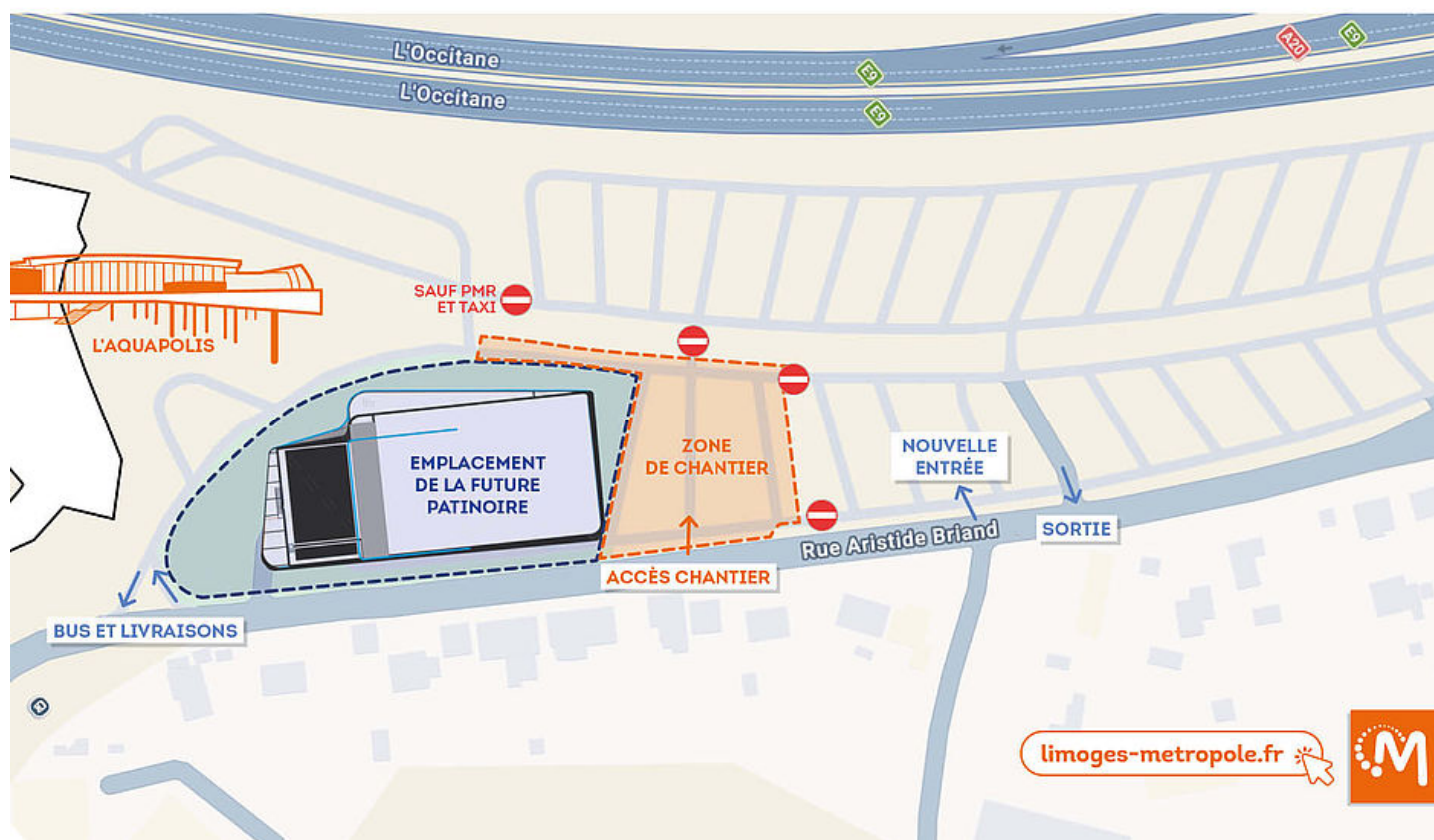
*Publié le 30 Juillet 2026*

**Afin de libérer l'espace nécessaire pour la construction de ce nouvel équipement, 131 places de stationnement seront supprimées, portant la capacité du parking actuel à 604 places (contre 735 aujourd'hui).**

Les installations de chantier seront mises en place au-dessus de la future patinoire, le long de la rue Aristide Briand, n'impactant qu'une trentaine de places supplémentaires pendant la phase de travaux, qui devrait durer environ 24 mois.

## Un nouvel accès sera créé sur le parking du centre aquatique de L'Aquapolis

Dans le cadre de ces travaux préparatoires, un nouvel accès sera créé sur le parking du centre aquatique de L'Aquapolis, à l'intersection de la rue Aristide Briand et de l'allée Duke Ellington à Limoges.



Ce nouvel accès remplacera l'entrée basse actuelle du parking et sera utilisé aussi bien durant la phase de travaux de la patinoire que pendant la phase d'exploitation, à compter de l'automne 2028. Les travaux d'aménagement de ce nouvel accès interviendront du lundi 17 août 2026 au vendredi 28 août 2026, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Durant la phase de ces travaux, l'accès au parking s'effectuera par les entrées et sorties hautes du parking qui seront conservées. Les accès pour les bus et les livraisons, situées en partie basse du parking, seront également conservées.

Les éventuelles perturbations liées au chantier seront minimisées et limitées durant la période du chantier.



Pour rappel, l'objectif est de réaliser une infrastructure sportive moderne, respectueuse de l'environnement, polyvalente et intégrée à son contexte. Un soin particulier est apporté à l'intégration du bâtiment dans son environnement. Ainsi, l'implantation suivra la pente naturelle du site pour minimiser l'impact sur le voisinage, avec une barrière végétale le long de la rue Aristide Briand.

**En savoir plus sur le projet de la future patinoire communautaire.**

